

Réunion du comité directeur du 1er juin 2014

Présents: Pascal Auger, Christian Baptiste, Isabelle Bauduin, Fanny Chartrain, Michel Exbrayat, Philippe Lathène, JLouis Longeon, Gaël Mainard, Didier Tabarant.

Excusés: Laurence Alexandre, Ludovic Morin, Eric Laboureyras, Cyril Petre, les présidents d'Yssingeaux et de Monistrol (invités en tant que présidents des clubs du département recevant le comité directeur)

Ordre du jour.

1/ Le compte rendu de la réunion précédente est adopté sans modification.

2/ Développement durable.

Pour assurer le lien avec la FFTRI, la ligue a besoin d'un référent, ce qui suppose deux ou trois réunions par an à Paris. Isabelle Bauduin demande une période de réflexion avant de s'engager.

3/ Handicap.

La ligue a également besoin d'un référent dans ce domaine: Didier Tabarant indique que Yannick Bourseaux accepte de prendre en charge cette responsabilité.

4/ Statuts de la ligue.

Afin de préparer la prochaine assemblée générale, à laquelle seront soumis les nouveaux statuts de la ligue, Christian Baptiste présente au comité directeur les statuts types proposés par la FFTRI.

Il s'agit de voir quels éléments peuvent être ajoutés ou modifiés. Après lecture de quelques articles qui ont attiré son attention, il apparaît que les modifications suivantes peuvent être proposées:

Article 112: « Tout organisateur d'une ou plusieurs épreuves dispose de 10 voix lors des votes quel que soit le nombre d'épreuves organisées. » Ajouter: « De type compétitions. »

Article 128: Il est prévu un règlement intérieur, qu'il faudra soumettre à une assemblée générale, lorsqu'il aura été rédigé.

Article 2217: concernant le CTL ou l'agent de développement ou le prestataire: suppression de « S'il est élu, il garde son pouvoir de vote de membre du comité directeur ».

Article 416: Concernant les commissions, la ligue doit prévoir la mise en place d'une commission médicale, la seule qui manque parmi celles qui sont obligatoires.

Concernant la comptabilité, il faudra passer en année civile, (comme ce sera le cas pour les licences en 2015-2016).

5/ Challenge.

Après un échange concernant les licenciés qui doivent être pris en compte pour le classement, le comité directeur décide de ne pas modifier les règles actuelles, et de ne pas distinguer les licenciés *compétition* et *loisir*. L'objectif reste bien de réunir le maximum de participants sur les épreuves auvergnates.

6/ Organisations

Il est rappelé aux organisateurs de faire remonter rapidement les classements à Gaël Mainard.

Par ailleurs le président rappelle qu'il choisit de valider directement les dossiers d'organisation qui ne posent pas de problème, et de renvoyer les autres à la commission technique.

Il fait état également de la nécessité d'une classification des épreuves pour obtenir une subvention régionale. Il existe trois niveaux:

1/ national-international (attribué au challenge Vichy)

2/ régional reconnu (organisateur reconnu avec expérience, organisation de plus de trois ans sans modification de type d'épreuve)

3/ local reconnu (première organisation sans historique, ou organisation ayant des problèmes reconnus)

7/ Emploi.

Michel Exbrayat rappelle l'engagement de la ligue pris à l'assemblée générale de créer un emploi de CTL ou d'agent de développement. Il a rencontré à Lyon du 15 mai dernier Stéphane Zimmer représentant la FFTRI. Il apparaît qu'une subvention de 10 000 € pourrait être accordée par la FFTRI, à condition que la ligue entre dans le contrat cadre de la FFTRI, et qu'elle présente un projet pérenne.

Il s'agit donc dans un premier temps de préciser ce que sont les besoins et les attentes de la ligue. Un échange assez long permet de faire ressortir les cinq points

suivants, qui serviront de support à une nouvelle réunion prévue mardi 2 juin avec Stéphane Zimmer et la région:

- structuration de la ligue
- communication (externe et interne)
- technique
- recherche de partenaires financiers
- développement.

Si nécessaire, une réunion supplémentaire du comité directeur sera convoquée avant la prochaine rencontre prévue normalement le 14 septembre dans le Cantal.

L'objectif à court terme est de parvenir à établir une fiche de poste pour décembre.

8/ Fonctionnement de la ligue.

Frais d'arbitrage: il est demandé à l'arbitre principal de faire remonter au trésorier l'ensemble des notes de frais.

Réunions: il est demandé également au responsable des réunions pouvant entraîner des frais de déplacement de les faire remonter au trésorier avec une liste d'émargement.

CTL: il est demandé à Ludo Morin de faire parvenir à la ligue le compte rendu des visites faites aux écoles de triathlon pour l'attribution des étoiles.

Site: Il est demandé que les informations sur l'organigramme de la ligue soit mises à jour, en particulier concernant les commissions.

Courrier: Michel Exbrayat demande que le courrier en provenance de la FFTRI soit envoyé à son adresse personnelle, jusqu'à ce que la ligue ait un nouveau siège social, et éventuellement une boîte postale.

Déplacements du président de la ligue: Michel Exbrayat demande qu'une avance sur frais lui soit accordée jusqu'à ce que lui soient réglés les remboursements de frais en retard: le comité directeur donne son accord pour une somme de 1500 €.

9/ Démission.

Le comité directeur prend acte de la démission d'Éric Moresco envoyée par courriel le 31 mai 2014.

Le président